

EUROCODE 2 : CALCUL DES STRUCTURES EN BETON - INTRODUCTION

Cette formation présente une culture technique de l'Eurocode 2 applicables en bâtiment, Travaux Publics et Ouvrages d'Art, sans rentrer dans le détail des calculs.

Objectifs opérationnels

- Utiliser les bases fondamentales de l'Eurocode 2 (EC2) applicables en bâtiment, Travaux Publics (TP) et Ouvrages d'Art (OA)
- Utiliser les principes de base du dimensionnement des ouvrages

Public Concerné

- Personnes chargées de la conception des structures
- Ingénieurs et techniciens en bureau d'études
- Responsables des départements études
- Responsables de la coordination et du suivi des études
- Chefs de projets
- Chargés d'affaires

Durée

21.00 Heures **3** Jours

Prérequis

Suivre cette formation réclame une connaissance de base de la Résistance Des Matériaux (RDM).

Parcours pédagogique

Motivations à l'origine de l'EC2 dans ses différents articles réglementaires et particularités de son application

Bases de calcul

- Principes généraux prenant en compte les règles de l'équilibre mécanique des structures

Matériaux

- Valeurs caractéristiques déduites des lois contrainte / déformation pour le béton et les aciers

Durabilité

- Enrobages du système béton armé prenant en compte l'environnement, la durée de vie des ouvrages et la mise en oeuvre du béton

Adhérence, ancrage

- Mécanisme du système béton/armatures

Poutres

- Application de la théorie des bielles d'inclinaison variable dans la flexion, le cisaillement et la torsion de ces éléments de structure

Poteaux

- Incidence du fluage dans l'étude des effets du second ordre – flambement selon la courbure et selon la rigidité

État-limite des contraintes en service afin de limiter le fluage et certaines fissurations

État-limite de fissuration par l'estimation de l'ouverture des fissures

État-limite de déformation qui conduit au calcul des flèches

Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'exercices d'application, d'illustrations de cas concrets. Il est demandé aux participants de se munir d'un ordinateur portable afin de pouvoir réaliser les exercices pédagogiques d'application.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage ainsi que de l'assistance technique et d'accompagnement nécessaire.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur d'études BTP.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com